

Budget 2019 et aide au développement : un recul historique après des annonces en trompe-l'œil à la pelle

Paris, le mardi 23 octobre 2018 – Les députés ont voté ce jour la première partie du projet de loi de finances. Par son vote, l'Assemblée a entériné la copie du gouvernement diminuant l'affectation de la taxe sur les transactions financières à la solidarité internationale à 32 %. Un recul historique sur cette taxe mise en place en 2012, à contrepied des avancées obtenues par le Parlement ces dernières années. Il met à mal le leadership de la France en matière de lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

Les parlementaires ont un rôle décisif. Celui de soutenir les engagements présidentiels pour une augmentation du financement de la solidarité internationale d'ici la fin du quinquennat ou d'entériner une proposition gouvernementale de fait en complet déphasage avec ces engagements, comme l'avait pointé Coordination SUD qui rassemble 169 ONG de solidarité internationale.

Coordination SUD publie ce jour son rapport d'analyse du projet de loi de finances 2019¹ dans lequel elle rappelle la nécessité de porter l'affectation de la taxe sur les transactions financières à 100 % pour la solidarité internationale. Elle exprime sa consternation après le vote des députés qui acte un recul de l'affectation à la solidarité internationale de cette taxe à 32 % contre 50 % sur le précédent budget, conformément au projet de budget du gouvernement.

« Les parlementaires ont raté une occasion historique de mettre en cohérence la politique française de développement en la dotant de moyens supplémentaires, via la taxe sur les transactions financières. Un levier important pour générer des ressources nouvelles pour la solidarité internationale. Cette baisse est inacceptable et incompréhensible », dénonce Philippe Jahshan, président de Coordination SUD.

« Après les beaux discours, la concrétisation budgétaire des engagements présidentiels n'en est que plus incertaine. 850 millions d'euros supplémentaires auraient pu être dégagés en affectant la totalité de la taxe sur les transactions financières à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques dès 2019. La France longtemps pionnière en matière de financements innovants a un rôle à jouer », poursuit Philippe Jahshan. *« Cela va à l'encontre des avancées obtenues par le Parlement ces dernières années »,* ajoute-t-il encore.

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui 169 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

¹ Lire notre rapport d'analyse accessible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2EEmRyL>